

LES CONSULTATIONS PUBLIQUES DÉBUTENT EN SEPTEMBRE

Les consultations publiques portant sur les services de radiodiffusion de langue française accessibles aux francophones de l'extérieur du Québec débuteront le 19 septembre et se tiendront dans onze emplacements au pays.

Selon le calendrier publié par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), la consultation démarrera à St-Albert en Alberta. Le Conseil se déplacera ensuite à Vancouver le 21 septembre, à Saskatoon (2 octobre), Toronto et Cornwall (3 octobre), St-Boniface (4 octobre), Sudbury (5 octobre), Moncton (10 octobre), Halifax (12 octobre) pour terminer sa tournée à Vanier, en Ontario, le 16 octobre.

Chaque consultation publique se tiendra entre 13 h et 17 h et entre 18 h et 22 h.

Une audience publique viendra couronner le tout le 18 octobre à Hull.

Le CRTC ne tiendra toutefois pas de consultation à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, faute de temps et de ressources. Cependant, le CRTC est prêt à organiser des appels-conférences pour permettre aux citoyens de ces deux provinces de participer en direct aux audiences qui auront lieu à Halifax et Moncton.

Cette offre est d'ailleurs valide pour tous ceux et celles qui ne pourront se présenter à l'une ou l'autre des onze consultations publiques.

Le CRTC affirme qu'il a l'intention d'accommoder toutes les personnes qui désireront se présenter devant lui lors de ces consultations.

Toutes les personnes intéressées à participer aux consultations en personne, par écrit ou par conférence téléphonique devront cependant aviser le Conseil au moins 5 jours avant la date prévue de la séance de consultation, en appelant sans frais au 1-877-249-2782.

Cette très vaste consultation auprès des communautés francophones et acadiennes répond à une requête du gouvernement fédéral, qui a demandé au CRTC d'évaluer l'état de santé des services de radiodiffusion en langue française dans les communautés minoritaires francophones du pays. Le Conseil a reçu l'ordre de produire un rapport au plus tard le 31 décembre.

Le CRTC entend profiter de l'occasion pour aborder les questions suivantes avec les citoyens qui participeront aux consultations :

- Quels seraient les lacunes et défis que présente la prestation de services de radiodiffusion (ex. radio, télévision, services spécialisés et télévision payante) de langue française dans les communautés de minorités francophones du Canada?

- Quels seraient les lacunes et défis que présente la disponibilité de services de radiodiffusion de langue française sur l'ensemble des systèmes de distribution de radiodiffusion au pays?
- Comment les progrès technologiques peuvent-ils contribuer à relever ces défis?
- De quelle façon pourrait-on encourager et favoriser l'accès au plus large éventail possible de services dans les communautés de minorités francophones? Le Conseil devrait-il adopter une approche différente dans la région d'Ottawa?
- Comment s'assurer que le système de radiodiffusion reflète la diversité des communautés francophones dans tout le pays?

Tiré de l'Association de la presse francophone

16 août 2000